

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/10/2020  
Reçu en préfecture le 05/10/2020  
Affiché le   
ID : 006-210600383-20200930-D\_48\_09\_2020-DE

**DELIBERATION n°48/2020**

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU  
DEPARTEMENT POUR LA FETE AGRICOLE ET PASTORALE  
DE NOTRE DAME DU BRUSC**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	24
Excusés :	3
Pouvoirs :	2
Votants :	26

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le mercredi trente septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 22 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline, Emilie GAGLIOLO, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Lydie CHRETIENNOT qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Bruno DEPOORTERE qui a donné pouvoir à Jean-Marie ROUAN, Sandrine BRUNET.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Emilie GAGLIOLO

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du Brusac instaurée depuis plus de 30 ans aura lieu le dimanche 18 avril 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Comme à l'accoutumée, une cinquantaine de producteurs, artisans ou artistes exposeront sur le site :

- Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, pâtes d'olive, miel, fromages, volailles, pois chiches, huile de colza, huile de cameline ...
- Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : confitures, socca,
- Vente de fougassettes, spécialité de Grasse
- Vente de produits artisanaux : dentelles, linge brodé, ...
- Vente d'objets en bois d'Olivier par producteurs...
- Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;
- Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait, fabrication de glaces artisanales à partir du lait de chèvre, fabrication de savons à partir de lait d'ânesse...
- Animations l'après-midi ;
- Etc ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

**DEPENSES**

Location du chapiteau	4.000 €
Animations de l'après-midi	2.000 €
Animation sonore pour la journée	600 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	400 €
Divers (décorations fleurs apéritif...)	1.200 €
<b>Total</b>	<b>8.200 €</b>

**RECETTES**

Département	4.000 €
Commune	4.200 €
<b>Total</b>	<b>8.200 €</b>

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

**APPROUVE** le principe de la Fête Agricole de Notre Dame du Brusac 2021 ;

**APPROUVE** le plan de financement établi ci-dessus ;

**SOLLICITE** une subvention auprès du Département la plus large possible, si possible à hauteur de 4.000 €.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte en ce sens.

*Adopté à l'unanimité*

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été  
Effectuées le - 5 OCT. 2020  
Et la délibération expédiée à la  
Sous-préfecture le - 5 OCT. 2020

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Emmanuel DELMOTTE

